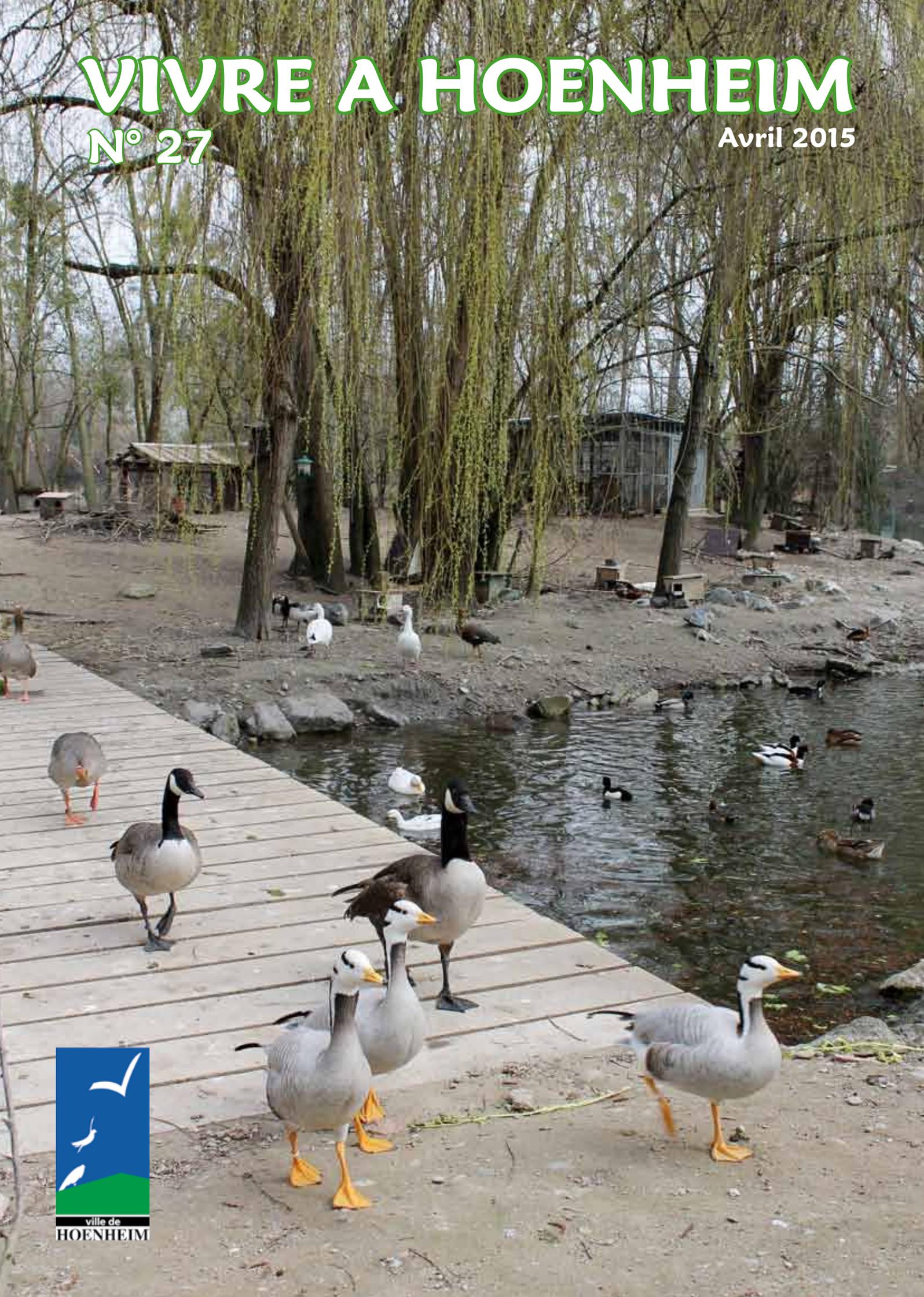


VIVRE A HOENHEIM

N° 27

Avril 2015



ville de
HOENHEIM

Le Maire



Vincent Debes,
Vice-président de la Communauté urbaine
de Strasbourg,
Conseiller départemental
Pour tout rendez-vous : 03 88 19 23 66
mairie@ville-hoenheim.fr



Martine Florent,
conseillère communautaire,
chargée de la petite enfance
martine.florent@ville-hoenheim.fr
tél : 03 88 83 40 87
petite.enfance@ville-hoenheim.fr

Les Adjointes



Jean-Claude Heitmann,
premier adjoint,
chargé de l'urbanisme, des travaux et
de l'écologie urbaine
tél : 03 88 19 23 64
services-techniques@ville-hoenheim.fr



Claude Fabre,
chargé de la jeunesse
tél : 03 88 19 23 71
jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr



Gaby Wurtz,
chargée de la culture et de l'animation
tél : 03 88 19 23 73
manifestations@ville-hoenheim.fr



Chantal Treney,
chargée de la vie associative et de la vie
citoyenne
tél : 03 88 19 23 73
manifestations@ville-hoenheim.fr



Claude Hokes,
chargé des finances et de la vie économique
tél : 03 88 19 23 69
finances@ville-hoenheim.fr



Jean Lutz,
chargé des services à la population et à la solidarité
tél : 03 88 19 23 63
service-social@ville-hoenheim.fr
tél : 03 88 19 23 60
population@ville-hoenheim.fr



Michèle Steiblé,
chargée de l'éducation, de la vie scolaire et
périscolaire
tél : 03 88 19 23 70
affaires-scolaires@ville-hoenheim.fr

Renseignements utiles :

→ Hôtel de Ville

28, rue de la République
BP 33 - 67801 Hoenheim Cedex
Tél : 03 88 19 23 60 - Fax : 03 88 62 55 93

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Le service population est ouvert en plus le jeudi à partir
de 13 h jusqu'à 18 h.

Courriel : mairie@ville-hoenheim.fr
Site : www.ville-hoenheim.fr

Sommaire

Pages

Maire et adjoints	2
Editorial	3
Aux conseils municipaux	4
Vie politique	5
Chantiers	6 et 7
Vie locale	8
Ecole - Jeunes	9
Seniors	10
Programme culturel	11
A l'honneur	12
Vie associative	13
Coups de projecteur	14
Restaurant	15
Zoom	16
Sports et santé	17
Anniversaires	19
Libres propos	20 et 21
Etat civil	22
Bulletins d'inscription	23

Noces et talents

Noces d'or, de diamant ou de platine, soit 50, 60 ou 70 ans de mariage, ceci mérite un article. Merci de nous signaler ce bel événement en contactant le service Population à la mairie au 03 88 19 23 60.

Autre possibilité d'articles dans votre journal municipal : vous créez votre entreprise, vous exercez une profession originale, vous avez un hobby particulier, vous avez vécu une expérience que vous avez envie de raconter, vous voulez monter un projet humanitaire..., n'hésitez pas à nous contacter (service Communication au 03 88 19 23 72).

Vivre à Hoenheim N° 27 - Avril 2015 ISSN: 1269-4886

Directeur de publication : Vincent Debes. Rédactrice en Chef : Dominique E. Wirtz - Habermeyer.

Conception et mise en page : Tania Fetsch. Photo de couverture : le parc animalier de la Vogelau Tania Fetsch.

Photogravure et impression : Imprimerie Paradis. Imprimé sur papier recyclé labélisé dans le cadre du développement durable des forêts. Dépôt légal à parution - Reproduction interdite.

En rapport avec la réalité

Lors du conseil municipal de février, nous avons réévalué l'ensemble des tarifs municipaux. Certains n'avaient pas fait l'objet d'une révision depuis ... 1985 ! Cette nouvelle philosophie des tarifs s'inscrit dans un souci de transparence sur les coûts réels de nos infrastructures. Elle permet d'échapper ainsi à une logique d'octroi d'avantages en nature, susceptibles d'être considérés comme occultes par l'administration fiscale.

Dans son rapport sur notre gestion en 2011, la Chambre régionale des Comptes qui réalise des audits du fonctionnement des mairies nous avait fait remarquer que les charges de fonctionnement de certaines structures n'intégraient pas les frais de chauffage, de nettoyage et d'entretien.

Cette grille tarifaire est partie de montants souvent très bas pour atteindre un niveau normal. Par exemple, le coût horaire pour la location de la salle omnisports n'était que de ... 0,66 € !

Néanmoins, ces augmentations ne doivent pas poser de problèmes aux associations locales. Je me suis engagé à ce que ces réajustements soient totalement compensés par des subventions, avant la facturation, afin d'éviter tout problème de trésorerie aux associations.

J'ai toujours défendu la vie associative et je continuerai. A l'heure où les dotations de l'Etat diminuent et que la gestion communale est encore plus rigoureuse, chaque association a compris qu'elle doit agir aussi en « bon père de famille ».

Une ligne directrice qui a été le fruit des réunions préparatoires à ces changements. Eteindre la lumière ou couper l'eau des douches quand il n'y a plus d'utilisateurs, réduire le chauffage au lieu d'ouvrir des fenêtres, autant de petits gestes induisant une utilisation plus respectueuse des équipements publics qui constituent le patrimoine communal et une partie du budget municipal qui est le fruit de nos impôts. Cela permettra de contenir les frais de fonctionnement des structures. La gratuité reste pour la tenue des assemblées générales des associations, domiciliées à Hoenheim, et pour des manifestations d'associations caritatives et d'intérêt général.

Hoenheim a toujours mis ses associations en valeur car elles créent du lien social. Elles participent activement à l'épanouissement de toutes nos générations et plus particulièrement des jeunes.

Le 13 juin, journée de la Marche populaire internationale, se tiendront la première Fête des associations et, en soirée, la nouvelle Fête du Ried (voir p.17). Vous êtes cordialement invités à ces différentes manifestations. L'occasion de se détendre et de s'oxygéner à la marche, de discuter avec les bénévoles des associations pour préparer la rentrée et de danser sur les rythmes d'un D.J.



Vincent Debes,
votre Maire,
vice-président de l'Euroméropole,
conseiller départemental

Une minute de silence

En réponse à l'appel du président de la République, le maire a invité les élus, les services de l'administration et les présidents des associations à se rassembler le 8 janvier à 12 h sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour une minute de silence. Ceci en l'hommage des douze journalistes et policiers, assassinés la veille à la rédaction de Charlie Hebdo à Paris.

« Des instants tragiques, des faits détestables de grande lâcheté », soulignait Vincent Debes. Son souhait : « Ensemble, que l'on puisse être un maillon pour la protection de notre liberté afin de conserver notre démocratie ». Une centaine de personnes, avec des parents d'élèves et des enfants, venus à la sortie de l'école, ont offert cette minute de silence en mémoire des victimes.



Un moment de recueillement en mémoire des victimes (Photo DEWH)

Aux conseils municipaux

Séance du 15 décembre

Audace et anticipation

Le budget primitif était le point fort de la séance de décembre du conseil municipal. L'adjoint aux finances a présenté la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 8 594 361 € et celle d'investissement à 1 535 930 €. « Un exercice difficile » en raison de la conjoncture, qui reste « toujours ambitieux et s'inscrit dans la réalité de nos capacités financières ».

Le maire a insisté sur « la prudence, l'anticipation, mais aussi la détermination et l'audace ». Et d'annoncer les projets structurants : la construction d'un club-house

au gymnase du Centre, des travaux à l'école maternelle du Ried, des études pour la rénovation de l'école maternelle du Centre, les améliorations informatiques pour les écoles, l'aménagement de l'espace vert à côté de la structure d'accueil « Les Champs fleuris », l'amélioration de l'éclairage rue des Vosges ...

Le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des taxes qui seront cependant revalorisés des 0,9 % imposés par l'Etat.

Les élus ont approuvé les subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations locales, écoles et orga-

nismes pour 583 735 €. Accord aussi pour la suppression de la gratuité du délai de rotation des corps en terrain concédé au cimetière et modification des durées et des tarifs des concessions funéraires.

Après la modification de la durée hebdomadaire de service de plusieurs agents municipaux, le conseil a validé la convention de coopération dans le cadre des opérations de viabilité hivernale entre la CUS et les communes membres.

Une subvention de 600 € sera accordée à CRESUS Alsace, la Chambre régionale du surendettement social, dans le cadre du Contrat urbain de co-

hésion sociale, prorogé par la CUS de 2012 à 2014. Entre le 1er et le 20 septembre 2014, CRESUS a suivi 65 familles hoenheimaises dans leurs problèmes financiers.

Après l'accord donné au renouvellement de la chasse sur Hoenheim, Bischheim et Schiltigheim à un particulier, le conseil a donné son accord pour différents budgets de travaux : 12 600 € pour la réfection des berges et du ponton, ainsi que le curage du bras d'eau au parc animalier de la Vogelau, 15 030 € pour la réfection des volières. L'isolation des façades au gymnase du Centre se monte à 115 383 €.

Au conseil municipal du 16 février

Des augmentations compensées

Le conseil municipal a validé le contrat Enfance-Jeunesse 2014-2017 couvrant le volet enfance avec le multi-accueil « Les Champs fleuris », le service d'accueil familial « Les Tatilous » et le Relais des assistantes maternelles et le volet jeunesse avec l'accueil de loisirs sans hébergement du mercredi en période scolaire. Il a approuvé le projet de création d'un club-house et la réhabilitation des vestiaires et sanitaires au gymnase du Centre. L'estimation du projet est de 595 000 €.

Des demandes de subventions ont été faites auprès du Conseil général pour deux opérations : la mise aux normes de l'école élémentaire Bouchesèche pour les personnes handicapées, avec l'élargissement des treize portes extérieures d'accès aux bâtiments (25 000 €) et la mission d'accompagnement à maîtrise d'ouvrage du CAUE, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, dans le cadre de la construction et de l'extension de l'école maternelle du Centre, pour 9 500 €.

Le règlement de l'exercice du droit de pêche a été modifié : il prend en compte la pratique du poisson pêché et remis à l'eau, dite « no kill » pour l'étang de la Vogelau.

Face à des tarifs municipaux qui n'avaient pas été révisés depuis 1985, une nouvelle grille a été proposée. Ces augmentations seront compensées par des subventions.

Les tarifs des activités du service Jeunesse et sports jusqu'au 31 août 2016 ont été validés. Le montant total de l'ensemble des contrats administratifs s'élève à 1 686 554 € dont 1 061 243 € de travaux, 423 498 € de fournitures et 201 812 € de services.

Le conseil a validé la réalisation de deux opérations : des travaux de rénovation de l'éclairage public de la rue des Vosges, soit 56 000 € pour la ville et 14 000 € demandés à la Dotation des équipements des territoires ruraux et la mise aux normes pour handicapés à l'école élémentaire Bouchesèche, soit 17 500 € pour la ville et 7 500 € comme DETR.

Un avis du conseil a été donné

sur une délibération de l'Eurorométropole concernant des projets. Pour la voirie, un budget de 190 000 € est prévu pour la rue des Vosges et de

60 000 € pour l'accès à l'éco-quartier. Des travaux d'assainissement, rues Clémenceau/Saône, sont programmés pour 140 000 €.



Les pêcheurs qui peuvent s'adonner à leur sport préféré depuis le 3 avril auront de quoi faire : 290 kg de carpes et 160 kg de gardons ont été immergés cet hiver (coût 1 500 €). Pour la première fois, 75 kg de poissons ont été gardés pour l'étang de l'Ille que se partagent Hoenheim

et Schiltigheim. Rappel : les cartes de pêche sont réservées aux habitants de Hoenheim. Les tarifs : enfant de moins de 12 ans gratuit, 7 € pour les 12-17 ans, 20 € à partir de 18 ans et 35 € (pêche de nuit). Pour tout renseignement : accueil mairie.

Visite de Robert Herrmann, président de l'Eurométropole La réalité du terrain

Depuis quelques semaines, Robert Herrmann, président de l'Eurométropole, se rend dans les différentes communes pour « éclairer les dossiers et accélérer les processus ». Fin février, il est venu à Hoenheim où il a été accueilli par le maire et des adjoints. Au fil de trois arrêts, Vincent Debes lui a présenté d'abord « le poumon vert », la zone agricole, le long de la rue de la Fontaine, soit 110 hectares sur les bans de Bischheim, Hoenheim et Souffelweyersheim, et le projet d'une zone maraîchère, de libre cueillette et d'un verger-école. En effet, dans le cadre de la réflexion du Plan local d'urbanisme de la métropole, ce secteur a été classé comme « zone agricole protégée ». Seule une frange marginale de terrains, située à côté du Lidl, aurait vocation à accueillir quelques logements.

Arrêt ensuite à l'éco-quartier « L'île aux jardins » avec, à terme, 300 logements. Ce site conjugue tous les moyens d'accès : route, tram, train et piste cyclable. Les opportunités de densification du tissu urbain sont rares à Hoenheim. Elles existent sur ce lieu. Le transfert des jardins familiaux

de Bischheim qui occupent 2,8 ha permettrait d'envisager la construction d'environ 250 logements. Le déplacement du parking secondaire du tram (1,2 ha) appartenant à l'Eurométropole dégagerait un potentiel de 130 logements. Pour ce qui est du terrain voisin du Terminus tram (2,23 ha), la ville de Hoenheim est en contact avec un investisseur pour l'implantation de 5 000 m² de surfaces commerciales qui n'existent pas sur le ban. L'occasion pour le maire de parler au président de l'Eurométropole de son idée de Voie express vélo qui permettrait de rallier la place de Haguenau, en parallèle notamment à la voie ferrée.

Autre thème abordé : l'évolution de la zone d'activités Hoenheim-Bischheim qui offre 3 000 emplois. Pour Vincent Debes, cette zone ne doit pas absorber de nouveaux commerces qui risquent de nuire aux commerces de proximité du centre. Dernier arrêt : le centre commercial du Ried pour évoquer le projet présenté quelques jours avant aux habitants (voir p.7). La visite a été prolongée par une réunion de travail. « C'est un vrai projet qui a du sens »,



Promenade au Ried pour Robert Herrmann et Vincent Debes (Photo DEWH)

estimait Robert Herrmann en revenant sur la zone maraîchère. La voie express vélo a été inscrite parmi les projets 2016-2020. Le président de l'Eurométropole est aussi contre le mitage des zones d'activités par des commerces, la cohabitation se faisant très mal.

Au terme de la matinée, Vincent Debes rappelait son

objectif d'avoir l'Eurométropole comme partenaire, et non comme adversaire, même si les étiquettes politiques ne sont pas les mêmes. « Avec moins d'argent, il faut qu'on se serre les coudes », concluait Robert Herrmann en évoquant le récent vote du budget rendu possible grâce à l'alliance avec des maires de droite.

Elections départementales les 22 et 29 mars Un duel original



De gauche à droite : Anne Martz-Koerner, Vincent Debes, Cécile Van Hecke et Pierre Perrin (Document remis)

Le nouveau canton avec Hoenheim comme chef-lieu est formé par dix communes : Eckbolsheim, Hoenheim, Lampertheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen, Oberhausbergen, Reichstett, Souffelweyersheim et Wolfisheim. En lice : les binômes Bruno Dalpra et Laurène Kieffer (Citoyens écologistes), Gautier Deisz et Diana Garnier-Lang (FN), Eric Amiet et Laurence Crosnier (UMP), Sonia Barthelet et Olivier Muller (PS), Vincent Debes et Cécile Van Hecke (Majorité alsacienne, UDI, MoDem). Au premier tour, Vincent

Debes/Cécile Van Hecke ont obtenu 32,93 % des suffrages, Eric Amiet/Laurence Crosnier 24,90 %. Les autres binômes : Dalpra/Kieffer (6,68 %), Barthelet/Muller 11,19 % et Deisz/Garnier-Lang (24,29 %). Le second tour a donné lieu à un duel original : deux binômes de droite, celui de Debes (Majorité alsacienne, UDI et MoDem) contre Amiet (UMP), l'UMP ayant suspendu son investiture à Vincent Debes. Le verdict du second tour : Vincent Debes/Cécile Van Hecke 63,21 %, Eric Amiet/Laurence Crosnier 36,79 %.

Au gymnase du Centre

Un lieu qui sera apprécié

Le futur club-house, accolé au gymnase du Centre, sera un bâtiment de plain-pied d'environ 140 m² avec deux entrées, l'une vers l'intérieur et l'autre vers l'extérieur. Conçu par le cabinet IOEW Alain Friedrich à Colmar, il se présente comme une grande salle, lieu de détente et de rencontre, complétant le volume du bâtiment en place, sans bloquer l'accès au parking.

C'est un lieu ouvert capable d'accueillir différentes activités. Ce sera une structure en bois, offrant les performances énergétiques BBC, avec des grandes baies pouvant s'ouvrir sur l'ex-

térieur. A cette construction s'ajoutera la rénovation des vestiaires.

Le budget est estimé à 650 000 €. Le chantier démarra au début de l'été.

Un club-house bien intégré au site (document Benoît Streicher pour IOEW)



Les nouvelles volières plus grandes ont été installées (Photo T.F.)

Au parc animalier de la Vogelau

Rénovation et amélioration

Les services techniques ont réalisé différents travaux en janvier au parc animalier de la Vogelau afin d'améliorer le petit paradis de Francis Beyer qui gère cet espace bucolique depuis 1996.

Au programme tout d'abord le remplacement d'une des volières, réalisées auparavant avec du matériel de récupération, par des volières métalliques plus grandes. Ces

volières permettent de mettre à l'abri les canetons, nés en couveuses, et les oiseaux blessés avant de les réintroduire doucement dans la vie en communauté.

Le ponton qui dessert l'îlot des volières a été refait. Des travaux de consolidation d'une partie de la berge par enrochement et le curage de ce bras d'eau ont été réalisés.

Coût total : 33 200 €.

Réaménagement de la rue des Vosges

La sécurité avant tout

Une douzaine de riverains ont participé à la présentation du réaménagement de la rue des Vosges. « L'objectif est de rendre cet axe sécurisé », expliquait le maire. Avec Jean-Claude Heitmann et le technicien de la CUS, il a présenté ce projet qui a donné lieu à de longues discussions avec la SNCF puisque le mur sera démolit et reconstruit deux mètres plus loin. Ce qui permettra le prolongement du trottoir et de la niche de stationnement côté SNCF et l'élargissement des trottoirs pair et impair à 1,40 m.

La rue restera à double sens. Le stationnement passera de 29 à 40 places. Un arrêt sera

matérialisé, avec descente côté trottoir pour le bus scolaire et les taxis.

Un plateau de ralentissement avec un passage piéton surélevé sera réalisé devant l'école élémentaire du Centre. Un second passage piéton est prévu devant le n° 24.

Des îlots de verdure et des arbres, ormes de Hollande et érables champêtres, ponctueront la rue, entre les places de stationnement. Des arceaux pour vélos seront installés.

Lors de la discussion, des riverains ont évoqué les difficultés à sortir de leur garage. A l'éventualité d'un sens unique, Jérôme Bruxer, directeur de



La rue des Vosges sera réaménagée grâce au recul du mur SNCF (Photo : T.F.)

l'école élémentaire, a souligné les difficultés qu'auraient les parents déposant leur enfant en voiture.

La réalisation du nouveau mur SNCF est prévue au courant du mois d'avril, les travaux de voirie (espaces verts et éclairage) en juillet-août. La CUS investira pour 400 000 €, la Ville de Hoenheim pour 80 000 €. « On en pro-

fitera pour mettre des nouveaux lampadaires, plus économes en énergie, qui éclaireront le sol et pas les chambres », ajoutait Vincent Debes.

Un essai de ralentissement avec des coussins berlinois sera fait. Quant au parking de la salle des fêtes, il sera recouvert de gravillons pour combler les ornières.

Centre commercial du Ried

Des coups de pioches attendus

Plus de 200 personnes étaient présentes dans la galerie commerciale du Ried, fin février, pour avoir des nouvelles du chantier du centre commercial. C'était la troisième réunion pour informer les habitants sur ce gros projet qui implique la construction de six bâtiments, offrant 157 logements dont 48 sociaux et des commerces en rez-de-chaussée. Vincent Debes a expliqué qu'en raison de la conjoncture, l'opération n'était techniquement et financièrement équilibrée qu'en couplant logements et commerces.

Pour éviter de densifier le secteur, ces immeubles auront trois ou quatre étages. Afin d'éviter l'effet de barre, il y aura deux immeubles au lieu d'un, en face du tram. Le nombre de parkings souterrains, à savoir 92 places, est maintenu pour ne pas saturer le parking résiduel en surface de 101 places. Le parking au nord sera conservé pour assurer la desserte des commerces. Le dossier a été difficile car il a fallu obtenir l'avis favorable des 14 copro-



La réunion publique sur le futur chantier a drainé beaucoup de public (Photo DEWH)

priétaires des locaux.

Francis Collet, chef d'agence de Promogim, le promoteur, a rappelé l'historique des négociations, amorcées dès 2012. Le Plan d'occupation des sols a été modifié en 2013. Le permis de construire a été déposé en mars 2014 et obtenu en décembre : « Des délais longs car il s'agit de locaux ouverts au public ». Ce promoteur travaille sur fonds propres, ce qui lui permet de démarrer le chantier sans pré-commercialisation.

Le maire a fait le point sur les commerces qui souhaitent

rester, sur ceux qui sont partis et les nouvelles propositions comme deux coiffeurs, le boulanger qui veut produire sur place, le souhait de certains d'avoir des terrasses, le projet d'implantation d'un supermarché d'un groupe belge « La Coccinelle »...

Pour éviter aux commerçants de devoir quitter les lieux, il y aura une démolition partielle, à partir de la colonne rouge, autour du 15 juin. La programmation est encore tributaire d'un grain de sable : le recours d'un copropriétaire qui a demandé le retrait du permis.

L'architecte Frédéric Michel a détaillé les logements, la configuration d'ensemble « comme un îlot ouvert », mais avec une sécurisation de l'espace. Un pôle médical est annoncé avec le regroupement de plusieurs professionnels.

Le maire a répondu aux nombreuses questions du public comme l'inquiétude d'une mère sur les capacités d'accueil des enfants qui viendront dans les écoles. « Gérer une ville, c'est prévoir », rappelait Vincent Debes en la rassurant quant au multi-accueil pour les petits et les écoles locales.

A l'école maternelle du Ried

De l'amiante, des inquiétudes et des solutions

Le dossier avait, à juste raison, inquiété les parents d'élèves. Il s'agit de l'usage de l'amiante dans la construction. L'école maternelle du Ried, construite en 1971, n'était pas concernée par des matériaux amiantés, dits friables, tels que le flocage ou autre faux-plafond.

Les seules traces d'amiante, après diagnostic, se trouvaient dans les dalles en PVC

et la colle de fixation, dans quelques salles. La loi interdisant l'utilisation de l'amiante date de 1997.

Les sols de l'école ont été donc mis sous haute surveillance par le concierge et les agents des services techniques qui ont réparé régulièrement le moindre trou et vérifié l'état du sol.

Depuis la dernière rentrée, des analyses de l'air avec me-

sures d'empoussièrement ont été pratiquées. Ce sont 10 m³ qui ont été aspirés durant 24 heures. Les filtres ont été ensuite analysés par un laboratoire, en partenariat avec l'Agence régionale de la Santé, le Comité d'hygiène de l'Éducation nationale et l'inspection académique.

Verdict : les résultats sont inférieurs aux cinq fibres par litre,

le seuil autorisé par l'Organisation mondiale de la santé et repris par les normes françaises. Afin de mettre un terme aux inquiétudes, il sera procédé, durant l'été, à l'isolement physique des dalles par la méthode de recouvrement. Ce qui permettra, en plus, de redonner un aspect plus accueillant à ces sols anciens.

Coût : 80 000 €.

A la halte-garderie

Travaux d'isolation

De février à mars, le toit de la halte-garderie a fait l'objet d'importants travaux d'isolation. Des panneaux en mousse de polyuréthane de 12 cm d'épaisseur ont été posés en remplacement des bar-

deaux bitumineux. Les murs ont été isolés de la même manière avec des plaques de polystyrène expansé de 14 cm d'épaisseur. Un crépis de finition a été ajouté. Coût total de l'opération : 89 000 €.



La halte-garderie a fait l'objet de travaux d'isolation (Photo DEWH)

Dernière ligne droite pour la concertation



Cette zone, rue de la Fontaine, est classée en « zone agricole protégée »

Engagée depuis 2011, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, désormais baptisé « PLU métropolitain » a donné lieu à

trois étapes de concertation avec les habitants des 28 communes. Proposée à partir de mi-mai, une dernière phase de concertation grand public,

avant l'arrêt juridique du PLU, sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'ensemble des pièces du dossier : rapport de présentation, Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ou encore règlement écrit et graphique.

Le programme :

- une **exposition de panneaux** pour présenter ces informations, avec un cahier pour consigner observations et remarques, du 13 mai au 12 juin, à la mairie de Hoenheim
- **des réunions publiques** : lundi 18 mai à 19 h à l'Illiade à Illkirch-Graffenstaden pour

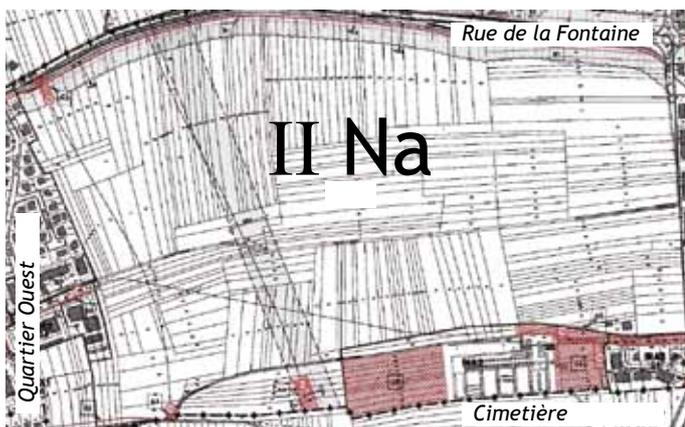
le secteur Sud, mardi 19 mai à 19 h à la Maison des Arts à Lingolsheim pour le secteur Ouest, mercredi 20 mai à 20 h au Centre administratif de l'Eurométropole pour le secteur Centre et **jeudi 21 mai à 19 h à l'Espace culturel à Vandenheim pour le secteur Nord.**

Les étapes suivantes : mai 2015 première finalisation du dossier, novembre 2015 délibération du Conseil de la Métropole qui arrêtera le projet du PLU et tirera le bilan de la concertation, juin 2017 approbation du PLU par délibération du Conseil de la Métropole après examen des PPA et enquête publique.

Le poumon vert

Aujourd'hui

Le POS actuel



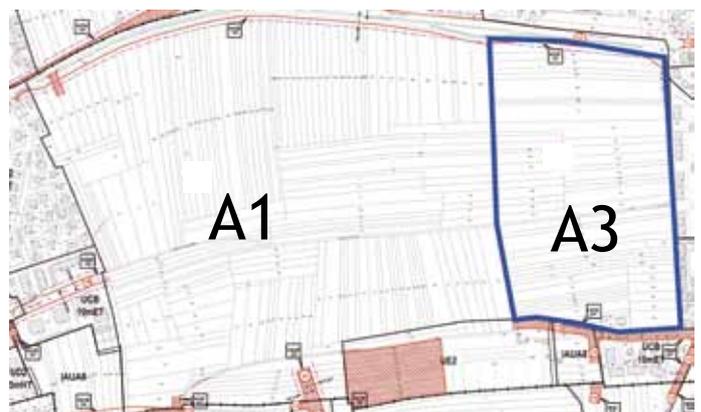
Depuis 1983, le secteur de la rue de la Fontaine était consacré à une urbanisation à long terme :

« La zone II NA est destinée à des aménagements et des extensions ultérieurs. Son urbanisation nécessitera obligatoirement soit une modification, soit une révision du POS, soit la création d'un ZAC (zone d'aménagement concerté). » Extraits du règlement du POS. Document officiel opposable aux tiers.

Après la prochaine approbation du PLU, le « poumon vert » sera exclusivement réservé à l'agriculture et/ou au maraîchage.

Demain

Le futur PLU



(Documents Eurométropole)

Le règlement du futur PLU prévoit le classement en zone A :

- « Zone A1 : sont admises les installations légères d'une superficie maximale de 20 m² à condition d'être compatibles avec la vocation agricole de base,
- Zone A3 : sont admises les constructions et installations à condition d'être nécessaires ou liées au fonctionnement d'une activité de maraîchage ou d'horticulture ».

Le conseil municipal a demandé, sur proposition du maire, au président de l'Eurométropole de supprimer tous les projets de voirie qui auraient pu desservir la zone pour une urbanisation.

A l'école élémentaire du Centre Sur un air d'opéra

En cette après-midi de janvier, au gymnase, deux classes de CE1 et de CE2 de l'école élémentaire du Centre suivent avec attention les directives de Pasquale Nocera, l'un des 33 danseurs du Ballet national du Rhin et responsable de l'animation. Il explique aux jeunes une chorégraphie pour suivre les rythmes d'un air tiré de « La Strada », un ballet en douze tableaux présenté par l'Opéra national du Rhin, sur un sujet de Federico Fellini et de Tullio Pinelli. Un spectacle que ces classes sont allées voir quelques jours plus tard.

« C'est l'occasion pour les enfants de faire l'expérience physique de cette musique, en rapport avec le spectacle. Cette expérience va resurgir avec un vécu corporel quand ils verront le spectacle », estime Pasquale Nocera qui, avec beaucoup

de patience, a enseigné ces quelques pas sur un air de jazz. C'était l'un des ateliers qui s'articulent autour de la danse et de l'opéra, fil conducteur pour l'année dans l'enseignement de cette école. « L'objectif est l'ouverture culturelle. Il s'agit de donner le goût aux enfants d'aller voir ce ballet. Pour les préparer, ils auront un maximum d'images et de sens », explique Virginie Genetay, enseignante.

Un thème à décliner au niveau du sport, de la découverte des métiers liés au spectacle, de la musique, de la lecture... La classe de CM2 de Françoise Quartier a bénéficié d'ateliers chorégraphiques dans le cadre des projets ACMISA, Action culturelle en milieu scolaire d'Alsace, avec des financements de l'Inspection académique et de la ville. Anaïs



Une chorégraphie simple à suivre avec Pasquale Nocera (Photo DEWH)

Rebani et sa classe de CM1 ont visité l'atelier des décors de l'Opéra du Rhin. Laurence Pétaïssou, professeur municipal de solfège et de chant, est venue expliquer l'histoire de l'opéra, le ballet et la chorégraphie.

Mi-février, sept classes sont allées visiter l'Opéra du Rhin et étaient présents à des répé-

titions. Les classes de CP ont assisté à une représentation de « La Belle au Bois dormant ». En mai, d'autres classes iront voir « Silk », un ballet emblématique de la scène italienne. L'objectif final est la création d'un petit spectacle qui sera présenté aux parents, lors de la fête de fin d'année.

Jeunes

Vacances de printemps Opération Ticket Sports

Du 27 avril au 7 mai, l'opération Ticket Sports permettra aux jeunes entre 9 et 17 ans de pratiquer de multiples activités. Au programme : initiation et tour-

noi de pétanque en lien avec le championnat de tripléte (fin juin) qui se déroulera à Hoenheim, handball, sortie Accrobranches, basket, badminton...

Les inscriptions pourront se faire : le mercredi 22 avril de 14 à 17 h, le jeudi 23 avril de 14 à 18 h et le vendredi 24 avril de 14 à 17 h.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser au service Jeunesse, 7 rue du Maréchal-Leclerc (à l'arrière de la mairie), tél : 03 88 19 23 71.

Sorties du mercredi

- 27 mai, sur le thème Nature et sport : petite randonnée à la cascade du Nideck, de 13h45 à 18 h. Inscription au plus tard le 20 mai.
- 3 juin, sur le thème Nature et environnement : visite du Jardin botanique à Strasbourg, avec ses serres et sa végétation tropicale, de 13h15 à 16h45 (deux tickets de tram). Inscription au plus tard le 28 mai.

Sortie culturelle

• 19 mai « Le grandiloquent moustache poésie club », à 20h30 à l'Espace culturel de Vendenheim (2 €), à partir de 10 ans. Dans un spectacle à la croisée du slam, de l'humour et du café-théâtre, Astien Bosche, Mathurin Meslay et Julien Pauriol retracent avec dérision leur parcours dans un univers décalé, inspiré des Monty Python, de Gainsbourg ou encore de Brassens. Les moustaches leur permettent de surfer sur une autodérision permanente. Inscription au plus tard le 22 avril.

Pour tout renseignement et inscription s'adresser au service Jeunesse au 03 88 19 23 71. Ce programme peut être modifié.

Conseil des aînés

La vision de la sagesse



Le nouveau conseil des aînés s'est réuni pour la première fois (Photo DEWH)

Le nouveau conseil des aînés a été mis sur les rails, lors d'une première réunion à la mairie en février. Dix personnes étaient présentes : sept anciens membres et trois nouveaux. D'autres seniors s'étaient inscrits, mais n'étaient pas présents.

« C'est un peu le conseil des palabres pour échanger, mais aussi pour être créatifs et réalistes. Vous apportez la vision de la sagesse », annonçait Vin-

cent Debes. Seules conditions d'admission : avoir plus que 55 ans, avoir du temps et souhaiter s'investir.

Le maire a rappelé les principales actions du précédent conseil des aînés : l'aide à l'apprentissage du français pour des étrangers (notamment à la Mission locale), la découverte des métiers pour les jeunes et la tenue de conférences. Des membres du conseil s'occupaient effica-

cement de la logistique dans l'opération de la Banque alimentaire, lors de sa collecte annuelle de produits. Ils faisaient partie du jury pour les prix du fleurissement et des décorations de Noël.

Après un tour de table de présentation, les participants ont fait part de leurs opinions et souhaits. Au terme des deux heures de rencontre, plusieurs pistes sont apparues : le maintien des cours de fran-

çais et de l'aide à la Banque alimentaire, le parrainage de personnes âgées isolées pour les aider dans les dossiers et demandes, la participation aux Kaffeekränzchen proposés par la ville, l'organisation de voyages en complémentarité avec ceux de l'Association des Jeunes retraités actifs de Hoenheim, l'AJIRAH. Des sujets d'intérêt général pourraient aussi être abordés : la sécurité, les problèmes de voisinage, des contacts avec les jeunes en perte de repères.

« Ce conseil a un avis consultatif à donner. Il doit apporter sa vision pour défendre ses idées et en donner aux commissions », résumait le premier magistrat en évoquant des possibilités de conférences sur des thèmes comme l'équilibre, l'organisation d'une fête de la solidarité ou d'une soupe de l'amitié.

● **Prochaine réunion : mardi 14 avril à 16h30 à la mairie (salle des commissions). Toute personne intéressée peut venir.**

A l'éco-quartier « L'île aux Jardins »

Pour une retraite paisible

A l'éco-quartier « L'île aux Jardins », les bâtiments des Patios d'Or sont facilement identifiables aux pare-soleil verts. Les premiers résidents sont arrivés en juillet dernier et les derniers viendront à la finition du troisième immeuble, à l'arrière.

« Tout se met en place doucement, mais sûrement », fait remarquer Jean Ouahim, régisseur.

C'est en avril 2012 que Jean-Luc Estournet, PDG des Villages et Patios d'Or, était venu à Hoenheim avec l'aménageur Georges Bousleiman, PDG de la société 3b, pour présenter à quelque 300 personnes son concept de résidence pour les seniors, lancé en 1995. A Hoenheim, il s'agissait de

trois immeubles et de 75 logements.

La réalité a fait place au projet avec des logements du studio aux trois pièces, à acheter ou à louer. Tout a été conçu pour des seniors. Problème de mémoire pour retenir les chiffres du Digicode d'entrée ? Un badge incorporé dans la clef facilite la vie. Douche italienne de plain-pied, barre de maintien, siège rabattable, la salle de bain est facile d'utilisation comme la cuisine, en cas de mobilité réduite ou d'usage d'un fauteuil roulant. Originalité de ces Patios d'Or : une grande salle pour favoriser les échanges. Un lieu pour des jeux de société et des animations, pour se retrouver autour d'un repas à thème ou



Jean Ouahim assure l'animation aux patios d'Or (Photo DEWH)

des activités manuelles. A la carte, Jean Ouahim va proposer des cours de gymnastique douce, des jeux pour stimuler la mémoire... « J'ai plusieurs casquettes : agent locatif, animateur et coordinateur des entreprises ».

● **Pour tout renseignement : 06 71 51 98 13, 3-7 rue Simone Veil (hoenheim@lesvillagesdor.fr). A noter : journées Portes ouvertes les 23, 24 et 25 avril, de 10 à 18 h (sans rendez-vous).**

18 avril

Avec les accordéons de Mélodia

Créé en 1980 sous la baguette de René Litolff, l'ensemble Mélodia compte une quarantaine d'accordéonistes. Plusieurs fois lauréat au concours international d'orchestre d'accordéon à Innsbruck en Autriche, il propose concerts et tournées. René Litolff encadre une école qui permet de renouveler ses musiciens.

Le programme de ce concert sera particulièrement attrayant avec une première partie consacrée à l'Espagne : « Rhapsodija Andalousia », « Carmen », « La Paloma » et une seconde partie avec des rythmes d'Amérique du Sud et autres succès de films : « Les sept mercenaires », « L'homme à l'harmonica », et aussi « Fiesta mexicana », « Brasilia »...



• 18 avril à 20h15 à la salle des fêtes. Entrée libre.

2 mai

Avec le groupe Pachamama

Constitué en 1982, ce groupe de musiciens d'origine sud-américaine proposera des rythmes colorés. La première partie sera un voyage vers les hauts plateaux andins avec des airs du Pérou, d'Equateur, d'Argentine.

La seconde partie s'immergera dans les pays caribéens avec des airs de salsa, rumba Pachamama signifie terre mère en langue Quechua.

• 2 mai à 20h15 à la salle des fêtes, entrée libre.



23 mai

Avec l'Orchestre universitaire de Strasbourg

Sous la direction de Corinna Niemeyer, l'Orchestre universitaire de Strasbourg se produira aux côtés de l'Orchestre symphonique Auftakt de Heidelberg. Créé en 1961 sous la forme d'un orchestre de chambre, cet OUS est devenu une formation symphonique. Il est composé par des étudiants, des personnels et enseignants de l'Université et compte actuellement 80 musiciens. Il participera fin avril au Festival européen des Or-

chestres universitaires à Louvain, en Belgique.

Au programme de ce concert à Hoenheim : l'ouverture de Candide et Glitter and Be Gay, morceaux de l'opérette de Léonard Bernstein, l'air des bijoux de l'opéra Faust de Charles Gounod, des Scènes alsaciennes de Jules Massenet.

• 23 mai à 20h15 à la salle des fêtes. Entrée 10 € (5 € pour les enfants de - de 14 ans).



19 juin

Avec la Société municipale de musique



La Fête de la musique à Hoenheim aura lieu un peu plus tôt pour permettre aux amoureux de musique d'aller déguster encore d'autres rythmes le 21 juin. A Hoenheim, ce sera donc le 19 juin. La Société de musique municipale, sous la direction de Marc Hegenhau-

ser, est en train de préparer ce programme. Le fil conducteur sera : « Et bien danser maintenant ! », avec des rythmes pour inviter à la danse et avec peut-être des démonstrations sur scène.

• 19 juin à 20h15 à la salle des fêtes. Entrée libre.

Fleurissement et décorations de Noël Faire toujours mieux



Des arrangements floraux et des chèques cadeaux ont récompensé les lauréats (Photo DEWH)

Les lauréats des concours de fleurissement et des décorations de Noël ont été à l'honneur lors d'une cérémonie à la salle du conseil municipal. Vincent Debes a remercié tous ces habitants qui apportent une touche complémentaire esthétique à la ville, avec le souci de « toujours essayer de faire mieux ». Pour le fleurissement, il a mentionné des immeubles collectifs qui n'étaient pas inscrits, mais qui ont été récompensés par des prix, tant les efforts des copropriétaires étaient à saluer.

Il a également remercié les commerçants locaux, non-inscrits, qui comme la boucherie Muller, la pharmacie de la République ou le magasin de fleurs « L'Agapanthe » ont apporté de belles touches festives pour les fêtes de fin d'année.

« Ensemble, on va plus loin », ajoutait le maire en évoquant aussi les préoccupations écologiques des locataires des jardins familiaux qui réduisent l'utilisation des produits phytosanitaires et récupèrent les eaux de pluie. Par souci d'éco-

nomie, il a rappelé que les services techniques laissent plus longtemps les fleurissements de l'été pour éviter des dépenses en chrysanthèmes, vite abîmés par le froid.

Palmarès des décorations de Noël

Maisons : 1ère Sophie Schoch (4 rue de l'Ecole), 2ème Josiane et Marcel Bruhn (7 rue du Tarn), 3ème Liliane Leier (1 rue de la Grossmatt)

Balcons et terrasses : 1er Charles Hardtke (6 rue du Lichtenberg), 2èmes ex aequo Alain Weil (4 rue du Haut-Koe-

nigsbourg), Bubuc-Konrath (4 rue du Stade).

La liste des gagnants du fleurissement a été donnée dans le « Vivre à Hoenheim » de juillet 2014.

A noter : les inscriptions aux concours de fleurissement pourront se faire entre le 1er et le 30 juin auprès du service Animation au 03 88 19 23 73. La Bourse aux plantes aura lieu le 9 mai, de 10 à 16 h, sur le parking en face de la salle des fêtes. Rempotage gratuit des jardinières par les Scouts.

En bref

Un trophée de l'engagement

L'association hoenheimoise « Vue (d') Ensemble » qui œuvre pour les personnes mal-voyantes et non voyantes a reçu son premier trophée : celui de l'engagement 2014 de la part d'EDF Grand Est, avec un chèque de 1 000 €. De quoi l'encourager à poursuivre ses nombreuses activités et animations. A noter : le samedi 25 avril, Vue d'Ensemble reconduit son festival « Dansez voir » avec stages de danses, apéro dînatoire, soirée dansante, spectacle pour les malvoyants, non-voyants et voyants à la salle des fêtes (rue des Vosges). Pour tout renseignement : www.vue-densemble.com

Cadre de vie et sécurité

Jusqu'au 2 mai, l'INSEE, l'Institut national de la statistique et des études économiques, en partenariat avec l'Observatoire de la délinquance et des réponses pénales, réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Objectifs : connaître les faits de délinquance dont les ménages ont pu être victimes. Quelques ménages à Hoenheim seront sollicités. Un enquêteur, avec une carte officielle, prendra contact.

Couscous Owe

Le centre socioculturel organise un Couscous Owe le 24 avril à partir de 19 h à la salle des fêtes (rue des Vosges), avec ambiance musicale et démonstrations (17 € pour les adhérents, 10 € pour les enfants de - de 12 ans et 20 € pour les non-adhérents). Inscription au plus tard le 17 avril au 03 88 33 50 42.

Donner son sang

L'Amicale pour le don du sang bénévole de Hoenheim organisera ses prochaines collectes les 12 mai, 1er septembre et 3 novembre au centre socioculturel et les 11 juin, 1er octobre et 3 décembre à la salle des fêtes, de 17h30 à 20h30.

Collecte de vêtements

En marge de ses futurs vestiaires, l'association Conférence Saint-Vincent-de-Paul lance un appel pour collecter des vêtements non utilisés (enfant et adulte). Le prochain vestiaire aura lieu le 18 avril, de 10 à 16 h, au centre socioculturel, 5 avenue du Ried. Les vestiaires dans la chapelle St-Jean, place de la mairie, reprennent après Pâques, mardi, vendredi et samedi de 9 à

12 h, jeudi de 14h30 à 16h30, jusqu'à mi-octobre. Fermeture juillet-août.

Pour se renseigner : Huguette Nennig au 03 88 33 45 37.

Fête de l'Automobile

La 7ème édition de la Fête de l'Automobile qui réunira une quinzaine de marques aura lieu les 30 et 31 mai au Pôle Automobile. Au programme de 9 à 18 h les deux jours des essais de véhicules neufs, électriques et d'occasion, de la prévention routière, des structures gonflables pour les enfants... Le lycée Emile-Mathis présentera les formations liées à l'automobile.

Bravo les jeunes !

Les deux écoles élémentaires ont participé au Téléthon en vendant des peluches. Les élèves ont ainsi collecté 667 €, complétés par 292 € de dons, soit un chèque total de 959 €.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 10 h devant le monument aux morts. Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.

Programme « Cité solidaire »

Contribuer au lien social

La Fondation Vinci pour la Cité a lancé son 15ème programme « Cité solidaire » dans les quartiers de la cité des Ecrivains et du grand Ried à Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim. « On touche à toutes les facettes de la vie associative », expliquait Chantal Monvois, déléguée régionale de cette Fondation, lors de la remise de la dotation en mairie de Schiltigheim.

Ce « mécénat de compétences » a pour but d'améliorer la vie des habitants de ces quartiers, d'accroître l'offre d'actions éducatives et culturelles aux enfants et aux jeunes et de renforcer le lien social.

Concrètement, il s'agit d'un chèque de 100 800 € distri-

bués à treize associations et le partenariat de 19 salariés des entreprises du groupe Vinci qui apportent leurs compétences : « C'est le début d'une belle aventure. Il faut faire tomber les barrières. Il s'agit de renforcer l'engagement citoyen ». Un suivi d'évaluation sera réalisé d'ici un an.

En présence des maires des trois communes, Jean-Marie Kutner, Jean-Louis Hoerlé et Vincent Debes, les associations lauréates ont présenté leurs actions.

Pour Hoenheim, Jean-Luc Brachet, président de l'épicerie intercommunale de Hoenheim, Bischheim et Schiltigheim « Les Epis », a évoqué l'aide alimentaire et les ateliers comme celui de gestion



Jean-Luc Brachet et Alain Heilmann ont bénéficié d'aides de la Fondation Vinci (Photo DEWH)

d'un budget. Les 3 800 € serviront pour l'informatisation administrative et le parrainage d'une collaboratrice Citéos. Alain Heilmann, président de l'OSCALH, l'Office des sports, culture, art et loisirs de Hoen-

heim, qui assure la logistique d'aides aux associations locales, bénéficiera de 9 000 € qui permettront l'achat d'une protection de sol du gymnase, notamment pour la fête du Ried le 13 juin prochain.

Bouchons Bonheur 67

Pour et avec l'ADAPEI



La valeur de sept tonnes de bouchons a permis l'achat d'un tricycle (document remis)

Grâce aux bons réflexes des Hoenheimois qui ne jettent plus les bouchons plastiques de leurs boissons, l'association « Bouchons Bonheur 67 » a pu offrir un tricycle à la résidence de la Grossmatt, foyer d'accueil médicalisé, que gère l'ADAPEI, l'association départementale pour personnes handicapées. C'est l'équivalent de sept tonnes de bouchons qui a permis cet achat.

Possibilité de déposer ses sachets avec les bouchons, capsules, boîtes de conserve (en plastique, métal, liège ou silicone) tous les mardis de 9 h à 12 h dans la cour de la Maison des Associations (rue des Vosges), et aussi à la résidence, 34 rue François Mauriac, du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Pour tout renseignement : www.bouchonsbonheur67.com.

Au Kaffeekränzchen

Une après-midi réussie



Le concert a attiré de nombreux seniors au Kaffeekränzchen (Photo J.L.)

Les Kaffeekränzchen, organisés par la Ville, se suivent et ne se ressemblent pas. Celui de début mars a eu particulièrement du succès avec 80 seniors qui ont rallié la salle de fêtes. Au programme de cette après-midi : un concert offert par l'Association des musiciens d'Alsace. Sous la direction de leur chef Georges Ernwein, les violonistes, flûtistes et autres trompettistes ont présenté un programme de musiques douces, dont une

valse d'Emile Waldteufel en clôture.

Cet agréable moment a été partagé, pour la première fois, avec une douzaine de résidents de la résidence de la Grossmatt et leurs accompagnateurs. Une invitation appréciée par tous et notamment par Roland Hirlé, président de l'ADAPEI.

Les prochains rendez-vous : 6 mai, 2 juin et 8 juillet. Pour tout renseignement et inscription : 03 88 19 23 63.

Coups de projecteur

Thibault Lafleuriel

La fascination du verre

Thibault Lafleuriel a participé au dernier salon européen des métiers d'art « Résonance(s) » au Wacken. Sur son stand : des dizaines de créations en verre. « Comme enfant, j'ai été fasciné par la réalisation de pièces en verre. Je ne pouvais pas m'imaginer qu'on pouvait apprendre ce métier ! », se souvient ce jeune Hoenheimois qui, après son bac, réussit un brevet des métiers d'art et apprend le soufflage de verre à la canne. Avec cette base, il fait ensuite un tour de France, travaillant aux côtés d'artisans et d'artistes, avant de s'installer à

son compte sous le nom de « Tibo Glass », souffleur de verre. Il réalise des sculptures en verre soufflé, travaille les masses de verre avec des inclusions de pièces en couleur, utilise la technique de la gravure à froid : « J'essaie de rendre hommage à cette beauté du verre ». Et d'imaginer différentes formes en s'inspirant du plancton ou de concevoir la silhouette de Manhattan : « Je cherche des formes simples qui donnent envie de sourire ou qui invitent à la méditation. Cette matière ne cesse de m'étonner ».



Thibault Lafleuriel a exposé au salon Résonance(s)
(Photo DEWH)

• Tibo Glass, souffleur de verre, 06 78 81 68 44
(contact@tibo-glass.com et www.tibo-glass.com).

Jean-Marie Messer

Quatre Hoenheimois à New York



De gauche à droite : Frédéric Billod (Souffelweyersheim), Bruno Lehmann, Fernand Kolbeck, Philippe Boucard, Jean-Marie Messer et Luc Heid (Document remis)

Parmi les 52 000 sportifs qui ont participé au marathon de New York, en novembre dernier, il y avait... quatre habitants de Hoenheim : Bruno Lehmann, Philippe Boucard,

Jean-Marie Messer et Luc Heid. Ils se connaissaient comme parents d'élèves et ont cultivé leurs fibres sportives.

« On n'en est pas à notre pre-

mière expérience. Je m'étais lancé le défi, en 2010, pour mes cinquante ans, de participer au marathon de Berlin », raconte Jean-Marie Messer, inspecteur commercial dans une compagnie d'assurances. Il a pris le goût pour ce sport aux Courses populaires de Hoenheim et a enchaîné sur les marathons de Berlin, de Paris, de Lille, de Strasbourg, de Stockholm et d'Amsterdam. « Tout marathonien rêve de participer à la course de New York », ajoute-t-il.

Le 2 novembre dernier, les quatre Hoenheimois et leur copain de Souffelweyersheim étaient donc sur la ligne de départ à Staten Island. Lors du

premier marathon, en 1970, il y avait 127 concurrents.

Le circuit des 42 km les a fait passer de Brooklyn à Central Park : « Ce qui est exceptionnel, c'est le délire de la foule des spectateurs et leur accueil qui varie selon chaque quartier ».

Au salon des fournisseurs, nos sportifs ont rencontré Fernand Kolbeck, l'Alsacien le plus titré du marathon français. Après s'être classé 7ème en 1977, ce dernier avait décidé de le refaire pour ses 70 ans. Et déjà, Jean-Marie Messer a des nouveaux objectifs : le 1er marathon de Bordeaux le 18 avril et en octobre le premier de Colmar.

Muriel Villem

Une écoute de qualité

« Aider à mettre en mots les souffrances qui pèsent », tel est l'objectif de Muriel Villem qui vient de s'installer comme psychopraticienne. Cette quinquagénaire est engagée dans le monde associatif, social et humanitaire. A 33 ans, elle vit un grand choc émotionnel et entreprend une psychothérapie

verbale en Analyse transactionnelle. Ce travail sur elle et les bénéfices qu'elle en tire la poussent à suivre des cours à l'Institut de formation en Thérapie psychocorporelle de Strasbourg. « Toute émotion est inscrite dans le corps. Il s'agit de s'appuyer sur ce ressenti pour alléger les souffrances » explique

Muriel Villem. Stress, mal être, dépression, difficultés relationnelles, elle propose une première séance pour faire « l'état des lieux » avant d'entamer la thérapie psychocorporelle.

• Muriel Villem, 14 rue du Haut-Koenigsbourg,
tél : 06 86 30 66 86.



Vingt bougies pour le restaurant « Au Cheval Noir » Le créneau de la qualité

« Vingt ans, c'est passé très vite ! », assure Gérard Honold qui, malgré l'heure officielle de la retraite, est toujours présent et vient épauler son fils Mathieu à la direction du restaurant « Au Cheval Noir ». Après 23 ans comme comptable au restaurant « Au Romain » à Strasbourg, Gérard a acheté avec son épouse Reine ce bistrot hoenheimois, installé dans un édifice datant de 1750. « Je connaissais la restauration. C'était une maison bien placée. On pouvait en faire quelque chose », prévoyait-il.

L'ancien bistrot, avec son stammtisch, son bar en bois et ses nappes à carreaux rouges et blancs, a fait place à un établissement élégant, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Un incendie en août 99 a donné lieu à d'importants travaux de mises aux normes et d'agrandissement : « C'était comme une renaissance. On a pu faire

ce qu'on voulait », se souvient Gérard Honold.

De 80 couverts, l'établissement est passé à 120, plus 40 places à l'étage. L'équipe s'étoffe pour compter, selon les jours, entre 16 et 18 personnes, moitié en cuisine, moitié en salle. En 2014, la terrasse a été refaite pour offrir un jardin d'été ombragé. Poutres peintes, boiseries, tableaux, le cadre a gagné en cachet, au fil des différentes améliorations, avec de nombreux tableaux et des statuettes de chevaux qui caracolent un peu partout.

« Au Cheval Noir » est une maison distinguée par le titre de « Maître Restaurateur », avec une cuisine entièrement « faite maison ». Le titre n'est pas acquis, une fois décroché. Tous les quatre ans, des contrôles sont effectués pour vérifier la pérennité des critères.

Depuis ses 17 ans, Mathieu a choisi sa voie, a passé ses diplômes à l'Ecole hôtelière et



Gérard et Mathieu Honold (Photo DEWH)

cumulé des formations complémentaires pour suivre efficacement les traces de son père. Pour lui, comme pour son père, rien n'est de trop au quotidien dans cette profession où l'on ne compte pas les heures : « L'essentiel est d'aimer ce qu'on fait ».

Pour Gérard et Mathieu Honold, tous les deux maîtres d'apprentissage, l'objectif est simple : « Que les gens se sentent bien en venant au Cheval. Ce qu'on vise : une bonne cui-

sine et des plats de tradition. La tarte flambée est servie sur nappe blanche avec le personnel en costume ».

Pour la génération suivante, Mathieu n'imposera rien à ses deux enfants, mais il se réjouit déjà de voir sa fille de 7 ans assurer la mise en place des couverts et donner un coup de main.

● Restaurant « Au Cheval Noir », 38 rue de la République, tél : 03 88 33 38 73 (fermé le mercredi soir).

Dix bougies pour le restaurant « Le Tramway » Une petite pizza d'un mètre !



Salvatore et Dorothee Randolfi devant l'ancienne photo de leur restaurant (Photo DEWH)

Dorothee et Salvatore Randolfi fêtent cette année les dix ans de direction de leur restaurant « Le Tramway ». Né à Strasbourg, avec un père d'origine calabraise, Salvatore est devenu pizzaiolo grâce à un cousin. Durant huit ans, le jeune couple a tenu un premier restaurant à Koenigshoffen « La Cupolino »

avant de s'installer en 2005 à Hoenheim où il a trouvé à la fois la salle pour le restaurant et une maison d'habitation attenante. Ce qui rendait la vie de famille avec les deux enfants plus facile.

Le restaurant a conservé son nom « Le Tramway », nom donné à l'époque de sa création, avec ce mode de

transport qui passait devant la porte, avec un arrêt tout proche. Un passé que reflète encore, derrière le comptoir, une ancienne photo sépia, avec un défilé religieux devant l'établissement.

« Tout est frais et fait à l'ancienne. Il n'y a pas de surgelés. Tout est réalisé maison », insiste Salvatore Randolfi en évoquant sa quarantaine de pizzas à la carte, complétée par des salades, des viandes, des pâtes et autres spécialités italiennes comme le tiramisù. La pâte à pizza, fine ou épaisse, permet aussi de proposer des tartes flambées pour ceux qui préfèrent le fromage blanc, les oignons et les lardons à la tomate.

Le client peut aussi opter pour le plat du jour, précédé par un buffet à volonté de crudités et de charcuteries (8,70 €). Une terrasse

complète la salle durant les beaux jours.

Originalité du restaurant : la pizza « La bestiale » à 14,90 €, qui est une pizza d'un mètre de long, servie sur une grande planche rectangulaire. Le client choisit sa garniture. « C'est un peu notre image. On la retrouve sur les réseaux sociaux qui nous font de la pub », constate Dorothee. Et son mari d'ajouter : « Certains clients terminent la Bestiale et prennent même encore un dessert ! Mais la plupart cale à la moitié et emporte le reste à la maison. Pour Dorothee et Salvatore Randolfi, ces dix ans sont passés très vite.

● Restaurant « Le Tramway », 71 rue de la République, tél : 03 88 33 35 50, fermeture les samedi et dimanche à midi, ainsi que le lundi.

Tabac de la Mairie

Jean-Marie succède à Pierre-Marie

Depuis début janvier, les clients du Tabac de la Mairie ont connu un changement d'interlocuteurs. Après 16 ans comme buraliste, après avoir été informaticien dans une banque, Pierre-Marie Anfray est parti à la retraite. Il a cédé cette gérance à Jean-Marie Schmitt, ancien cadre administratif, qui avait déjà une bonne notion du métier en secondant son épouse Dominique dans son magasin, près de Schweighouse.

« Il ne faut pas compter les heures », signale Pierre-Marie Anfray qui n'aura plus à se lever aux aurores pour

mettre la presse en place sur les étagères. « A deux, on ne sera pas de trop », envisage son successeur qui peut relayer Dominique lors des différentes ventes : la presse, le tabac, les jeux. Pour l'instant, le couple garde ce qui est en place comme le rayon confiserie et reprend aussi les colis de Chronopost. Et le nouveau gérant de poursuivre : « On adaptera en fonction des besoins de la clientèle ».

● **Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 19 h, le samedi de 6h30 à 18 h et le dimanche de 7 à 13 h.**



De gauche à droite : Dominique Schmitt, Pierre-Marie Anfray et Jean-Marie Schmitt (Photo DEWH)

Autour des galettes



Galettes à la frangipane, griottes ou banane-chocolat, Jean-Luc Hubscher a donné l'aperçu de la qualité de ses produits (Photo DEWH)

La traditionnelle cérémonie de la galette des rois offerte aux élus et au personnel de la mairie a été l'occasion pour le maire de rendre hommage aux boulangers-pâtisseries de la commune qui sont des commerces de proximité. Il a salué Jean-Luc Hubscher, le seul des trois professionnels locaux à s'être déplacé.

Comme président de la corporation des boulangers pour Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim et Souffelweyersheim, Jean-Luc Hubscher a fait état d'un mois de décembre satisfaisant quant au chiffre d'affaires, mais un tassement les autres

mois. Il a évoqué les négociations au niveau national pour le problème du temps partiel, cette profession faisant souvent appel à des extras pour les dimanches et les périodes de fêtes.

« Il y a toujours autant de difficultés à trouver des gens pour travailler », constatait-il en évoquant notamment la perte par rapport au nombre d'apprentis formés en Alsace et ceux que l'on retrouve sur le terrain.

La corporation va éditer un ouvrage pour rendre compte de la réalité de cette profession afin de limiter les déconvenues des jeunes.

Au Groupe hospitalier Saint Vincent

Médaille d'argent à Sylvie Murga

Marie-Hélène Gillig, présidente du Groupe hospitalier Saint-Vincent, a réuni, début de l'année à la clinique Sainte-Barbe, 68 salariés pour leur remettre des médailles du travail. L'occasion pour elle d'affirmer les convictions du groupe, la li-

berté de penser et de croire, tout en prônant un message de tolérance, face aux événements tragiques de Charlie Hebo. Elle a rendu hommage à la fidélité et au professionnalisme de son auditoire, avec le vœu de pouvoir s'appuyer

« sur le meilleur » de chacun. C'est Vincent Debes qui a remis à Sylvie Murga, citoyenne de Hoenheim depuis 1988, sa médaille d'argent pour vingt ans de travail en tant qu'auxiliaire de puériculture à la clinique Sainte-Anne.



Sylvie Murga a reçu la médaille d'argent du travail (Photo DEWH)

Des rendez-vous Sports et Santé

Bouger, s'aérer, rencontrer d'autres personnes, telle est l'optique du programme Sports et Santé que la Ville lancera les prochaines semaines. L'accès à ces activités est libre et gratuit. Chaque personne y participe sous couvert de son assurance individuelle.

Au programme :

- **samedi 18 avril** de 14h30 à 18h30 1er tournoi inter-quartiers de pétanque au parc Guirbaden

- **dimanche 26 avril** de 9 h à 11 h gymnastique énergétique, de 9 h à 12 h 2ème tournoi de pétanque au parc Guirbaden

- **mardi 28 avril** 3ème tournoi de pétanque pour les jeunes, avec initiation le matin au parc Guirbaden, dans le cadre de l'opération « Ticket Sports »

- **dimanche 10 mai** de 9 h à 12 h 4ème tournoi de pétanque et de 9 h à 12h30 quilles finlandaises au parc Guirbaden, de 9 h à 12 h découverte du parcours de la Marche popu-

laire (13 juin), gymnastique énergétique au Centre omnisports (rue du Stade)

- **samedi 13 juin** à partir de 14 h Marche populaire au départ du Centre omnisports

- **dimanche 14 juin** de 10 h à 14 h et au-delà sortie vélo et pique-nique

- **dimanche 28 juin** à 10 h demi-finale du tournoi inter-quartiers de pétanque et à 14h30 finale, en lien avec le Championnat de France de tripléte au Centre omnisports.

Conférence

Les bienfaits du sport sur la santé

Dans le cadre des cycles de conférences sur la santé, après le thème du sommeil, le Dr Gayet a convié le Dr Jehan Lecocq, spécialisé en médecine physique et réadaptation, à venir présenter les bienfaits de l'exercice physique sur la santé le **mercredi 13 mai à 19h30** à la salle des fêtes (entrée libre).

Marche populaire : 13 juin

Il s'agit de la 4ème édition de la Marche populaire internationale de nuit, **samedi 13 juin** de 14 à 20 h, en partenariat avec la FFSP, la Fédération française des sports populaires. Le départ et l'arrivée se feront au Centre omnisports « Le Chêne ». Au programme : un circuit de 10 km et un autre adapté, sans difficulté particulière, passage autour du plan d'eau de la Ballastière. La participation est ouverte à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés. Des récompenses sont prévues pour les groupes de plus de 25 personnes, à la marcheuse et au marcheur les plus âgés. Pour tout renseignement : Service des sports au 03 88 19 23 71 (jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr).



Tournois inter-quartiers de pétanque

Ce sont des tournois de tripléte (équipes de trois personnes). Venir sur place le jour du tournoi choisi même si vous n'avez pas de coéquipiers. Les inscriptions des équipes, avec une personne référente, seront à déposer au service Sports (annexe de la mairie), au plus tard **une semaine avant la date retenue** du tournoi.



Fête du vélo de l'Eurométropole : 14 juin

Dans le cadre de la Fête du vélo de l'Eurométropole, cette sortie vélo, au départ du terrain d'aventures (rue du Chêne), invitera les participants à rallier le parc de l'Orangerie où il sera possible de pique-niquer, puis retour à Hoenheim. Un arrêt est prévu devant le Parlement européen pour voir les vélos insolites.



Championnat national de pétanque Que roulent les boules !



« Je voulais depuis longtemps organiser un tel championnat. Cela fait presque deux ans qu'on y travaille », annonce José Perez, conseiller délégué aux affaires sportives à Schiltigheim, président du Club de pétanque de Schiltigheim depuis vingt ans et arbitre national depuis dix ans. C'est à Hoenheim qu'il a trouvé les terrains en stabilisé pour l'organisation de ce championnat de la FSGT, la Fédération sportive et gymnique du Travail.

Avec son équipe du comité départemental du Bas-Rhin, ce président s'est donc attelé à l'organisation conséquente : « Toutes les régions françaises seront représentées. On attend un millier de participants ». Le comité organisateur, avec un budget de 80 000 €, relève le défi de nourrir tous les participants en deux heures en prévoyant une forme de ginguette, avec différents stands pour se restaurer rapidement avec des produits variés. Dans la même

optique, des produits artisanaux alsaciens seront proposés.

Les principes de la tripléte : trois joueurs, deux boules chacun.

- **samedi 27 juin** de 8 h à 12h30 et de 14 h à 19 h, **dimanche 28 juin** de 9 h à 12 h, de 14h30 à 16h30 toutes les finales au Centre omnisports (rue du Stade).

- **Si vous avez envie de participer comme bénévole à la manifestation s'adresser à José Perez au 06 17 75 22 68.**

SUPER U

Hoenheim



SUPER Hoenheim

Des services
pour vous simplifier
le quotidien.

 **DRIVE** ouverture
de 8h00
coursesu.com à 19h00

 *location* 

 *énergie*

 **BILLETTERIE**
SPECTACLES 

Mais aussi :

PRESSE

PRESSING

FLEURISTE

SANDWICHERIE

BAR / CAFÉTÉRIA

BOULANGERIE

Ouverture dès 6h30 le matin

NOUVEAUX HORAIRES

Du Lundi au Samedi
de 8h00 à 20h00

NOUVELLE

STATION ESSENCE 24/24
STATION DE LAVAGE AUTO

13 route de la Wantzenau
67800 HOENHEIM
Tel. : 03 88 33 44 88

PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE



www.superu-hoenheim.fr

90 ans

Louise Kapp

Louise Kapp, née Daab, le 16 décembre 1924 à Dettwiller où son père était menuisier, a fêté ses 90 ans. Elle avait épousé Joseph Kapp le 19

juillet 1946. Le couple a eu une fille. Louise a travaillé dans une usine de chaussures à Schiltigheim, puis à la chocolaterie Ungemach.

Son mari était chauffeur à la brasserie Adelshoffen. Il est décédé en 2006. Louise est choyée par sa fille, son gendre et son petit-fils.



Noces de diamant

Marthe et René Charles Mattern



René Charles Mattern et son épouse Marthe, née Voltz, ont fêté le 28 janvier leurs noces de diamant en invitant, au fil de deux soirées, amis et relations. Né le 31 mai 1936 à Hoenheim, René Charles a épousé en 1955 à Bischheim une Strasbourgeoise. Ajusteur-mécanicien, de métier, René Charles a travaillé aux Emailleries alsaciennes, dans le mobilier de bureau avant d'être mécanicien d'entretien à Polysar à La Want-

zenau. Il est retraité depuis 1996. Marthe a travaillé notamment aux produits Marguerite et a élevé six enfants qui leur ont donné quinze petits-enfants. Le couple compte à présent onze arrière-petits-enfants.

Des vies professionnelle et familiale bien remplies et un fort investissement dans la vie locale : René Mattern a été conseiller municipal durant trois mandats et adjoint

durant deux. Il a été sapeur-pompier durant vingt ans. Il s'est passionné pour l'aviculture durant 52 ans et a présidé la société durant trente ans. Gardien de but durant douze ans au football-Club, il a été aussi très actif au sein du Petit Clou, de l'OSCALH et de l'association des Sans-Culottes. Il a été le créateur du parc animalier de la Vogelau. Autant d'activités récompensées par de nombreuses distinctions.

Suzanne et Henri Waldert

Henri Waldert, né le 19 décembre 1929 à Strasbourg, et son épouse Suzanne, née Zeder le 29 novembre 1929 à Bischheim, ont célébré leurs soixante ans de mariage. Ils s'étaient mariés le 7 avril 1955 à la mairie de Bischheim et le 11 en l'église Saint-Laurent. Suzanne, maître-couturière, avait réalisé sa robe de mariée et le costume de son futur mari. Elle tenait un magasin en ville. Henri était VRP multicartes dans l'ameublement. Après un premier mandat comme premier adjoint du maire André Debes, il a été maire de Hoenheim durant deux mandats, de 1983 à 1995,

et est maire honoraire. Il a été également conseiller régional et communautaire. C'est lui qui a créé notamment l'école de musique municipale. A son actif également la maison de retraite intercommunale « Les Colombes ». Il a été à l'origine de la création des Mésanges. Le couple a eu un garçon Pascal et une fille Fabienne et compte à présent cinq petits-enfants.

Suzanne et Henri Waldert ont célébré leurs noces de diamant, comme d'ailleurs leurs noces d'or, en la chapelle du Carmel de Marienthal, lors d'un office présidé par le Père Guy Criqui. Suzanne avait une



sœur carmélite. A l'issue de la cérémonie, ils ont invité famille et amis dans un restaurant. « Nous avons traversé les

épreuves depuis soixante ans. Notre amour s'est renforcé et enrichi », soulignait le faire-part.

« Un arbre, une vie »

Un chêne pour six enfants



Un chêne a été planté à la Vogelau (Photo C. W.)

Dans le cadre de l'opération « Un arbre, une vie » qui marque les naissances à Hoenheim, la plantation d'un chêne a eu lieu en mars, une dernière fois à la Vogelau. Les prochaines plantations se feront dans l'espace aménagé et nettoyé, à côté du multi-accueil « les Champs fleuris ».

Ce chêne marque les naissances de Metin-Djan Ustcekicler (31.1.2013), Alexandre Viller (5.11.2014), Mathis Conraud (29.1.2015), Gaétan Didierjean (25.1.2015), Lucien Willig-Sène (24.8.2014), Marius Bidlé-Bant-simba (31.12.2014). Pour tout renseignement sur cette opération : 03 88 19 23 67.

Hoenheim pour Tous

PLUS D'IMPOTS, PLUS DE BETON, Monsieur le maire, nous ne vous disons pas merci !

Le rôle de l'opposition est de défendre Hoenheim et d'oser dénoncer ce qui ne va pas et de soutenir ce qui le mérite. Nous le faisons

ATTAQUE SUR LE POU MON VERT : En annonçant la construction d'habitations rue de la fontaine, le Président de l'Eurométropole met les pieds dans le plat (DNA 07.03.2015). Nous restons hostiles à l'aménagement de cette zone appréciée des riverains.

PLUS D'IMPOTS : Avec les bases votées par le gouvernement PS, les impôts locaux augmenteront. Représentant la ville à l'Eurométropole, le Maire a voté le budget, ses augmentations d'impôts. Nous lirons nos feuilles d'impôts. Monsieur le Maire, votre engagement n'était-il pas lié à un moratoire fiscal ?

NAP : Nous remercions les associations qui s'engagent dans les « Nouvelles Activités Périscolaires ». Hoenheim a du retard, la municipalité doit revoir sa copie et entendre les parents.

Nous ne nous tairons pas !

Stéphane BOURHIS - Dominique Pignatelli

Vos conseillers municipaux « Hoenheim pour Tous »

www.hoenheimpour tous.com

Hoenheim plurielle

Nos associations étranglées ?

En commission des finances réunie en février, nous ont été présentés les tarifs de location des infrastructures municipales : salles, gymnases... Sidération ! Des tarifs qui n'avaient pas bougé depuis des années augmentent d'un coup et atteignent des montants disproportionnés. Ainsi le coût de la location des salles de sport passe de 0.66 € à 15 € de l'heure ! Comment nos associations pourront-elles absorber des augmentations aussi colossales ? Pour compenser ces hausses, la majorité propose d'augmenter en conséquence les subventions aux associations utilisatrices. Ce tour de passe-passe, à priori économiquement inutile, a cependant été acté et voté par 30 voix sur 33. Il crée une dépendance budgétaire dangereuse pour la plupart de nos associations sportives. En outre, pour certaines locations plusieurs tarifications seront dorénavant appliquées selon des critères très subjectifs, comme celui de savoir si l'association « oeuvre (ou non) pour le bien local ». Nos associations jouent un rôle inestimable de lien social et d'éducation populaire. Ne leur coupons pas les ailes !

Vincent DARROMAN Conseiller Municipal Pour me joindre : écrire à la mairie ou Facebook

A vos agendas

Bourse aux plantes : 9 mai

Quatrième édition de la bourse aux plantes organisée par la Ville, le **samedi 9 mai**, de 9 à 16 h sur le parking, en face de la salle des fêtes (rue des Vosges). Au programme : échange et achat à prix modiques de jeunes plants, semis... Possibilité de faire planter gratuitement les géraniums dans des pots par les Scouts et Guides de France. Buvette et petite restauration. Pour tout renseignement : 03 88 19 23 73 (manifestations@ville-hoenheim.fr). Location d'une table et de deux bancs : 5 €.

A noter : les Scouts proposeront à partir de 19 h une soirée jeux de société pour toute la famille (entrée gratuite et petite restauration), avec une tombola, à la salle des fêtes.

Conférence : compostage individuel ou collectif : 12 mai

Le « Collectif Compost », missionné par Strasbourg Eurométropole, est chargé d'aider les usagers à composter, avec des subventions pour l'achat de composteurs et un accompagnement gratuit pendant plusieurs mois. 30 % des déchets des poubelles peuvent être transformés en fertilisant naturel. Pour tout renseignement s'adresser à Jean-Louis Amann au 03 88 60 90 90 (poste 380 45) ou compostage@strasbourg.eu. Une conférence sur le compostage individuel et collectif sera proposée le **mardi 12 mai** à 19h30 à la salle du conseil municipal (à l'arrière de la mairie). Entrée libre.

Deux vide-greniers : 26 avril et 21 juin

Le premier vide-grenier aura lieu à l'Ouest, rue Anatole-France, le **dimanche 26 avril**, avec installation des stands de 6 à 8 h et début de la vente à 8 h. Les inscriptions sont à retourner avant le 17 avril.

Le second vide-grenier se déroulera le **dimanche 21 juin**, au Centre, rues des Vosges, des Voyageurs et de l'Ecole. Inscription avant le 4 juin. Pour tout renseignement : 03 88 19 23 73. Bulletins d'inscriptions p.23.

Agir ensemble pour Hoenheim

Le conseil municipal a examiné le budget primitif dans un environnement peu favorable pour les communes. La crise économique sociale et celle de l'emploi constituent une onde de choc qui fait malheureusement partie de notre paysage depuis de longues années.

Nous prendrions des risques inconsidérés en disant que le traitement de ce mal peut apporter une guérison rapide. Il faut donc avancer avec prudence. Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas avoir d'audace pour les budgets à venir.

Comme toutes les collectivités, nous sommes touchés par la baisse des dotations de l'Etat et de nos autres partenaires institutionnels (plus de 500 000 € pour les trois années à venir). Les périodes à venir ne se présentent donc pas sous un angle favorable.

Pour y faire face, nous devons faire des choix sans porter atteinte à la qualité du service public. Là où d'autres collectivités augmentent leurs taxes ou sont contraintes de faire des coupes sombres dans des domaines importants de la vie de la cité, nous voulons continuer à avoir des ambitions réelles, mais raisonnables pour notre ville, dans la continuité des budgets adoptés les années précédentes.

Nous voulons agir plutôt que subir, avec prudence, sagesse, avec anticipation, mais avec détermination et audace. L'audace de présenter un budget qui préserve, voire améliore les services aux Hoenheimois, l'audace de gérer notre ville avec rigueur en diminuant nos charges courantes, l'audace de présenter un budget sans augmenter nos taux d'imposition, l'audace de préparer l'avenir par des projets structurants.

La réalisation d'un club-house au gymnase du Centre, la rénovation et la restructuration de l'école maternelle du Centre et la création d'une véritable école de musique en sont des exemples marquants.

Nous n'oublions pas les priorités incontournables que sont toutes les actions en faveur de la maintenance du patrimoine de notre ville, notre soutien jamais démenti vers les écoles en répondant aux nouveaux besoins comme les rythmes scolaires, mais également la refonte du site internet pour apporter de nouveaux services aux habitants.

Tout ceci ne peut se faire qu'avec le concours de tous et des efforts de la collectivité pour gérer plus efficacement les services que nous devons aux Hoenheimois. Certaines remises en cause seront peut-être nécessaires dans les années à venir.

Mais avons-nous le choix ? Le groupe de la majorité municipale y est prêt.

Claude Hokes pour le groupe "Agir ensemble pour Hoenheim"

Les photos du trimestre

Photo historique, anecdotique, humoristique, cet espace est ouvert pour montrer Hoenheim autrement.

Pour tout renseignement : service Communication au 03 88 19 23 72 Mail : communication@ville-hoenheim.fr

Une 3ème vie

Après sa vie en forêt, sa présence sur le parvis pour marquer Noël, le sapin entame sa reconversion en crayon géant comme symbole de la liberté d'expression.



Naissances

Octobre 2014

1. Tom, Arnaud DRUMMER
11. Ines, BENAMARA
13. Samy, Ettibari BENRAHHAL
14. Adam, Franck, Salah TIZIT
17. Samuel, Christophe, Auguste OBERLÉ
21. Jordan, James, Mathias BORNERT ZAUG
22. Clémence, Louise, Alix, Victoire ARRIEUDEBAT LOFFROY
29. Luisa, Suzanne SEYLER

Novembre 2014

5. Alexandre, Raymond VILLER
5. Eden, Pascal CHATELARD
5. Thomas, Roland, Paul SPIEGEL
7. Milan IHLE
8. Manon, Joséphine, Marguerite STOCCO PONSING
9. Benjamin, Freddy WITTERSHEIM
9. Enzo ZEHACKER
9. Rose BRANDSTAEDT
18. Enis TURK
19. Adem, Davut KANAT
30. Florent, David, Claude, Nathanaël GUNSETT PANEK

Décembre 2014

2. Emma, Sophie SCHWAB
5. Youssra WEBER

7. Olivier, Dominique, Michel COPIN
7. Eliott, Jules, Sampiero KARLI MORETTI
16. Kaouthar, Inès HAMZA
16. Jad DARCHOURAK
17. Luna, Christel, Christine NOUGUES MARCINIAC
18. Sara DILEK
18. Catalina ORLANDI
22. Léa, Mélissa FARRUGIA
31. Marius-Junior, Bedel BIDIE BANTSIMBA

Mariages

Le 2 octobre :

Richard, André KOPF et Jacqueline, Yvette ROUMAGERE

Le 11 octobre :

Damien, René, Gilbert WEISS et Sylvie PFISTER

Le 18 octobre :

Marc, Fernand, Georges FRITSCH et Anne-Sophie WINE

Le 25 octobre :

Sébastien, Albert, François VILA et Assia ABOUMENDIL

Le 31 octobre :

Jérôme, Hervé GUILBOT et Jessica, May MATLEY

Le 7 novembre :

François, René SAETTEL et Sylvie, Emmanuelle HÉLIER

Le 8 novembre :

Ludovic TESTA et Nathalie, Marie-Célie TOURSEL

Le 15 novembre :

Salim GASMI et Gaëlle, Maryse, Françoise BERGELIN

Le 22 novembre :

Mounir TALHI et Nadia KASSAOUI

Le 6 décembre :

Jérémy DIEBOLD et Dorothee, Alice GEOFFROY

Le 20 décembre :

Olivier, Thierry GOUFFRAY et Camille, Catherine LAFFITE.

Le 23 décembre :

Claude, Vincent BRUCKER et Chantal, Marie ZIMMERMANN. Mathieu HONOLD et Marie, Nadine VICTORINE

Décès

Maria-Consuelo WESTERMANN née DOMINGUEZ GUTIERREZ, 56 ans, le 1er octobre.

Eugène, Charles EYER, 89 ans, le 6 octobre.

Claude, Lucien HERRMANN, 65 ans, le 6 octobre.

Daniel, Jean KAETZEL, 84 ans, le 7 octobre.

Marlène, Marguerite BOURREAU née FREY, 73 ans, le 7 octobre.

Camille, Lucien METZINGER, 74 ans, le 8 octobre.

Joséphine GLESS née BOCHTLER, 94 ans, le 12 octobre.

Michèle, Rosalie, Jeanne BRUNNEMER, 48 ans, le 13 octobre.

Lilianne KRIMM née GNIESER, 78 ans, le 16 octobre.

Maria NEUHAUS née FRANCO, 81 ans, le 21 octobre.

Jeanne, Marthe PETER née KURTZ, 87 ans, le 22 octobre.

Marie-Thérèse HEMMERLÉ née HEITMANN, 84 ans, le 27 octobre.

Herbert ALBERT, 90 ans, le 29 octobre.

Antoinette MULLER née WALTER, 73 ans, le 30 octobre.

Laurent, Charles KARCHER, 77 ans, le 8 novembre.

Claude, Lucien, Marie RIVARD, 82 ans, le 9 novembre.

Jean-Pierre HARTER, 71 ans, le 13 novembre.

Odette, Marie LUBRANO née FLORES, 84 ans, le 25 novembre.

Louise, Augustine RAUCH née BRUNNER, 94 ans, le 3 décembre.

Paulette, Charlotte MERLIN née MININ, 81 ans, le 9 décembre.

Marguerite, Caroline HUCK née ERNWEIN, 89 ans, le 10 décembre.

Marcel, Roger KUNEGEL, 79 ans, le 11 décembre.

René, Albert EYER, 74 ans, le 12 décembre.

Anne, Louise STEINMETZ née FRIESS, 89 ans, le 14 décembre.

Jacqueline WERNERT née FEIG, 86 ans, le 15 décembre.

Madeleine HIEBEL née KLEIN, 90 ans, le 18 décembre.

Marguerite, Marie MACKER née NORTH, 90 ans, le 26 décembre.

Madeleine, Marie LIPPS née KUNTZMANN, 86 ans, le 26 décembre.

Jeanot, Henri FRIES, 83 ans, le 27 décembre.

Caroline SCHMITT née MATTERN, 99 ans, le 27 décembre.

Caroline SCHMITT née MATTERN, 99 ans, le 27 décembre.

Caroline SCHMITT née MATTERN, 99 ans, le 27 décembre.

Caroline SCHMITT née MATTERN, 99 ans, le 27 décembre.

Nécrologies

- René Eyer, ancien président et entraîneur de Hoenheim Athlétic Club lutte olympique, s'est éteint à 74 ans.

- Elisabeth Bourhis, née Grard, maman de Stéphane Bourhis, conseiller municipal, est décédée dans sa 72ème année.

- Elisabeth Christmann, née Keller, belle-mère du président des Amis du billard, est décédée à 89 ans.

NOUVEAU MAGASIN A HOENHEIM

c'est



OPTIQUE KREBER
OPTIQUE DE LA REPUBLIQUE



PARKING
PRIVÉ

OFFRE EXCEPTIONNELLE :

50€ de remise sur votre équipement.

Monture + verres unifocaux ou progressifs pour un minimum d'achat de 150€.*

*Offre non cumulable. Voir condition en magasin. Valable jusqu'au 31/08/2015. Sur présentation du magazine.

77 rue de la République – 67800 HOENHEIM
03.88.19.18.58
Optique.republique.kreber@gmail.com

Timbre fiscal électronique

Le timbre fiscal pour le passeport peut être à présent acheté sur timbres.impôts.gouv.fr depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Le paiement est effectué en ligne par carte bancaire. Le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un code 2D (flashcode) ou d'un numéro à seize chiffres. Ces timbres ne sont pas nominatifs et peuvent être achetés par une personne différente de la personne qui réalise la formalité. Ils sont valables six mois.

Pour tout renseignement : Service-public.fr.

VIDE-GRENIER Hoenheim Ouest - Rue Anatole-France - 26 avril 2015

En cas d'intempéries, la Ville se réserve le droit d'annuler les manifestations.

Bulletin d'inscription à retourner à : Mairie de Hoenheim- Service Animation Culture Protocole - 28 rue de la République - 67800 HOENHEIM - Tél : 03.88.19.23.73 - Courriel : manifestations@ville-hoenheim.fr

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Carte d'identité N° : Délivrée le :
Les renseignements ci-dessus sont indispensables pour que la réservation soit prise en compte.
Téléphone :
Courriel :
Certifie sur l'honneur que l'origine des objets à vendre ou à échanger est régulière.

Réserve un emplacement de mètres. Emplacement de 3 mètres minimum, à 3,50 € le mètre linéaire, soit 10,50 €. **Le mètre supplémentaire est à 2,50 €.**
Emplacement minimal: 10,50 €. + mètres supplémentaires à 2,50 €.
Ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre du Trésor Public, à retourner **avant le 17 avril.**

J'atteste par la présente avoir pris connaissance du règlement annexé et m'engage à le respecter

Date : Signature :

Règlement

1. Cadre général

Manifestation réservée exclusivement aux particuliers.
LA LOI : La loi qui a été votée le 2 août 2005 prévoit au travers de son article L 310-2 que les particuliers non inscrits au registre du commerce

et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage, deux fois par an au plus, en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés.

Les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place sont exclus du périmètre, ainsi que les jeux et loterie payants.

Périmètre retenu : rue Anatole-France

**Heures d'ouvertures : installation des stands de 6 h à 8 h
Ouverture à la vente à 8 h**

L'installation des stands devra être achevée à 8 h. Plus aucune voiture ne devra circuler dans le périmètre retenu jusqu'à la fin de la manifestation 18 h, à l'exclusion des véhicules de sécurité.

2. Propreté de la voie publique

Un sac poubelle est distribué à chaque participant et devra être utilisé pour y déposer les déchets à la fin de la manifestation. L'emplacement devra être débarrassé de tous les débris. **Le sac des déchets est à emporter.**

3. Sécurité

Numéros d'urgence en cas de problème :

POLICE : 17 - POMPIERS : 18 - SAMU : 15

- La vente d'armes blanches ou à percussions est prohibée
- L'introduction de substances nocives et/ou explosives est interdite. (bonbonne de gaz par exemple)
- Toute utilisation ou démonstration de mécanismes dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante
- Les animaux doivent être tenus en laisse.

Je soussigné atteste par la présente avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Signature :

Feuillet à détacher



VIDE-GRENIER Hoenheim Centre - Rues des Vosges, des Voyageurs, de l'Ecole - 21 juin 2015

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Carte d'identité N° : Délivrée le :
Les renseignements ci-dessus sont indispensables pour que la réservation soit prise en compte.
Téléphone :
Courriel :

Certifie sur l'honneur que l'origine des objets à vendre ou à échanger est régulière.

Réserve un emplacement de mètres, à 3,50 € le mètre linéaire, soit un total de
Ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre du Trésor Public, à retourner **avant le 4 juin.**

J'atteste par la présente avoir pris connaissance du règlement annexé et m'engage à le respecter

Date : Signature :

Règlement

1. Cadre général

Manifestation réservée exclusivement aux particuliers.
LA LOI : La loi qui a été votée le 2 août 2005 prévoit au travers de son article L 310-2 que les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage,

deux fois par an au plus, en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés.

Les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place sont exclus du périmètre, ainsi que les jeux et loterie payants.

Les emplacements réservés ne permettront pas de garer un véhicule. Un parking extérieur sera proposé. Heures d'ouvertures : installation des stands de 6 h à 8 h. Ouverture à la vente à 8 h.

L'installation de stands devra être achevée à 8 h. Plus aucune voiture ne devra circuler dans le périmètre retenu jusqu'à la fin de la manifestation à 18 h, à l'exclusion des véhicules de sécurité.

2. Propreté de la voie publique

Un sac poubelle est distribué à chaque participant et devra être utilisé pour y déposer les déchets à la fin de la manifestation. **Le sac est à emporter.**

3. Sécurité

Numéros d'urgence en cas de problème :

POLICE : 17 - POMPIERS : 18 - SAMU : 15

- La vente d'armes blanches ou à percussions est prohibée
- L'introduction de substances nocives et/ou explosives est interdite. (bonbonne de gaz par exemple)
- Toute utilisation ou démonstration de mécanismes dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante
- Les animaux doivent être tenus en laisse.

Je soussigné atteste par la présente avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Signature :

STRASBOURG / HËNHEIM

RÉSIDENCE SENIORS LES PATIOS D'OR

PLUS QUE 15 APPARTEMENTS DU T2 AU T3 !

OFFRE EXCEPTIONNELLE
1 500 € DE REMISE PAR PIÈCE !



UN INVESTISSEMENT INTELLIGENT POUR DÉFISCALISER ET PRÉPARER VOTRE RETRAITE !

- OFFRE RARE SUR STRASBOURG-NORD
- LOCATAIRES STABLES, POSSIBILITÉ DE GARANTIES LOCATIVES
- LOCATION POSSIBLE AUX ASCENDANTS (LOI PINEL)
- RÉSIDENCE SÉNIORS AVEC SERVICES À LA CARTE (CHARGES MAÎTRISÉES)
- PRÉSENCE D'UN RÉGISSEUR, CLUB-HOUSE AVEC ANIMATIONS

* Offre valable jusqu'au 30 juin 2015 et non cumulable avec d'autres offres.



Les Villages d'Or

**LIVRAISON
IMMÉDIATE**

3b

Aménageur et promoteur

www.sas-3b.net



CONTACTEZ-NOUS
03 88 66 44 01